

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 mars 2023

DATE de convocation et d'affichage
10 mars 2023
DATE de publication de la délibération
28 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 21
Votants 25

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie Adjoints ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARIBARD Martine, BOSSARD Nelly (arrivée à 19H45), DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOILLÈRE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (arrivé à 20H35), BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.
M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.
M. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à M. M. BAZIN Denis.
M. PRESCHOUX Léon donne pouvoir à Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle.
M. GORON Maxime.
Mme D'ABOVILLE Rosine.

Secrétaire de séance : M. JEANNEAU Luc a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°170323-6 : Mission d'accompagnement, de programmation et d'aménagement du centre-ville de TINTÉNIAC – demande de co-financement auprès de la banque des territoires.

Une consultation portant sur une mission d'accompagnement à la réalisation d'un programme d'aménagement du centre-ville et plus particulièrement de la place André Ferré, va être lancée par la ville de Tinténiac. Cette étude vise à assister la municipalité dans sa prise de décision, et à concrétiser un projet d'aménagement pour favoriser la stratégie de redynamisation du centre-ville, et ainsi adapter et améliorer l'espace public de son centre-ville.

Le coût estimatif total de cette étude s'élève à 30 000.00€ HT.

Plan de financement prévisionnel de l'étude :

Origine du financement	Montant HT	Taux
Ville de Tinténiac	15 000 €	50%
Banque des Territoires	15 000 €	50%
TOTAL	30 000 €	100%

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, visant à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire et de conforter leur statut de villes dynamiques, **une demande de co-financement de l'étude à hauteur de 50 % sera sollicitée auprès de la Banque des Territoires.**

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Affiché le

ID : 035-213503378-20230317-DELIB170323_6-DE

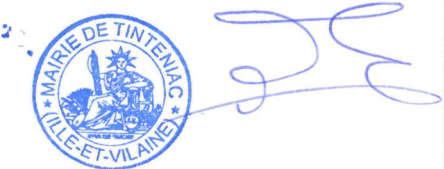

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- de donner son accord pour solliciter une demande de cooptation à la Banque des Territoires.
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,	Le secrétaire de séance
Christian TOCZÉ	Luc JEANNEAU
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 28 mars 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mars 2023